

Commune de LA BUSSIERE

1, rue de Briare – 45230 – LA BUSSIERE

Canton de GIEN

Téléphone : 02.38.35.90.68

Envoyé en préfecture le 01/10/2026

Reçu en préfecture le 01/10/2026

Publié le



ID : 045-214500605-20260922-D38COM2026-DE

DELIBERATION N° 38 / 2026

Séance du Mardi 22 Septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux septembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de LA BUSSIERE, légalement convoqué le trente-et-un août deux mil vingt-six, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique GEOFFRENET, Maire.

Etaient présents : Monsieur Dominique GEOFFRENET, Maire, Monsieur Patrick DESBOIS, Premier Adjoint, Madame Catherine PENNA, Deuxième Adjoint, Monsieur Alain PAIROYS, Troisième Adjoint, Madame Inès DE CHASSEVAL, Quatrième Adjoint, Madame Françoise DROZE, Madame Nadège OUDRY, Monsieur Gérard BARIS, Monsieur Thierry PELLÉ, Madame Frédérique LEVECQUE, Madame Elisabeth HIEZ, Madame Isabelle DELABY, Monsieur Romuald GAUDRY, Madame Sarah SIMOES, Monsieur Jacques MALICKI formant la totalité des membres en exercice.

Absents excusés :

Procuration a été donnée :

Secrétaire de séance : Monsieur Jacques MALICKI



Objet de la Délibération N° 38 / 2026

REVISION DES TARIFS DES CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE COMMUNAL AU 1^{ER} JANVIER 2027

Le Maire soussigné certifie sous sa responsabilité :

- 1 – que le compte-rendu de la présente délibération a été affiché à la Mairie le 25 septembre 2026
- 2 – qu'un exemplaire a été transmis à Monsieur le Sous-Préfet de Montargis le 25 septembre 2026

Nombre de Conseillers en exercice
Présents
Votants

15
15
15



DELIBERATION N° 38 / 2026

REVISION DES TARIFS DES CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE COMMUNAL AU 1^{ER} JANVIER 2027

Monsieur le Maire rappelle les tarifs des concessions au cimetière communal révisés par délibération N° 14 / 2025 en date du 9 avril 2025.

Il propose d'augmenter ces tarifs par application d'un taux de 2 %.

Il propose les tarifs suivants, applicables à toutes concessions délivrées à compter du 1^{er} janvier 2027 :

CONCESSIONS FUNERAIRES :

-Concession de 15 ans :	176,00 €
-Concession de 30 ans :	312,00 €

ESPACE CINERAIRE :

- **COLUMBARIUM :**

-Concession de 15 ans :	832,00 €
-Renouvellement au terme des 15 ans :	176,00 €
-Concession de 30 ans :	1 248,00 €
-Renouvellement au terme des 30 ans :	312,00 €

- **CAVURNES :**

-Concession de 15 ans :	624,00 €
-Renouvellement au terme des 15 ans :	176,00 €
-Concession de 30 ans :	1 040,00 €
-Renouvellement au terme des 30 ans :	312,00 €

Le Conseil Municipal,

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

Et après en avoir délibéré,

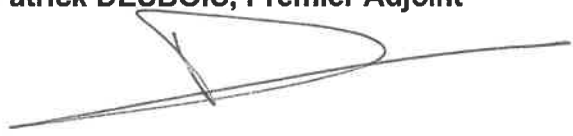
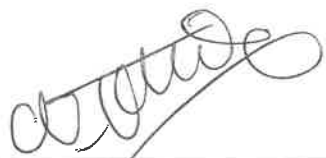
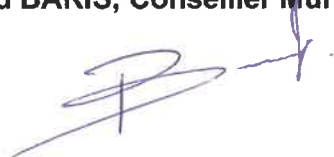
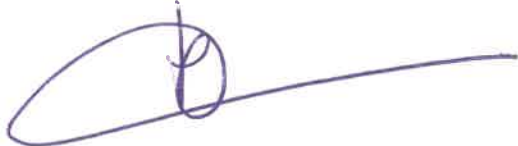
DECIDE à l'unanimité d'appliquer à compter du 1^{er} janvier 2027, les nouveaux tarifs tels que décrits ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.


Le Maire,
Dominique GEOFFRENET

Feuille de présence n° 5 / 2026

Réunion du Mardi 22 septembre 2026 à 19 heures

M. Dominique GEOFFRENET, Maire 	M. Patrick DESBOIS, Premier Adjoint 
Mme Catherine PENNA, Deuxième Adjoint 	M. Alain PAIROYS, Troisième Adjoint 
Mme Inès DE CHASSEVAL, Quatrième Adjoint 	Mme Françoise DROZE, Conseiller Municipal 
Mme Nadège OUDRY, Conseiller Municipal 	M. Gérard BARIS, Conseiller Municipal 
M. Thierry PELLÉ, Conseiller Municipal 	Mme Frédérique LEVECQUE, Conseiller Municipal 
Mme Elisabeth HIEZ, Conseiller Municipal 	Mme Isabelle DELABY, Conseiller Municipal 
M. Romuald GAUDRY, Conseiller Municipal 	Mme Sarah SIMOES, Conseiller Municipal 
M. Jacques MALICKI, Conseiller Municipal 	